



Les projets 2016



Association créée et animée par les
collaborateurs du groupe Caisse des Dépôts

GRUPE



Editorial

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Le 25 septembre 2015, les pays de l'ONU ont adopté un ensemble d'objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Parmi ces objectifs, figurent ceux pour lesquels vous vous engagez depuis 30 ans aux côtés de CDC Développement solidaire : permettre à tous de vivre en bonne santé, assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, et garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Pour chacun des 17 objectifs visés, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016, des cibles spécifiques ont été fixés pour les 15 prochaines années. L'ONU souligne que la réussite de ces objectifs doit passer par un engagement de toutes les parties prenantes : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les initiatives personnelles.

Cette philosophie, c'est aussi celle de CDC Développement solidaire. C'est sans aucun doute par une action conjointe et une mobilisation de toutes les énergies que nous pourrons mettre fin aux inégalités que nous combattons chaque jour.

Alors rejoignez- nous vite pour que cette énergie soit encore plus forte et plus efficace.

Nathalie Tubiana

Les projets financés par l'association en 2016

Conditions d'éligibilité des projets

- L'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités ;
- Les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions du développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social, utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local...);
- Les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local, ...);
- L'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.

Les modalités de financement

- Le montant maximum de la contribution de CDC Développement solidaire est fixé à 20 000 € ;
- L'opérateur doit assurer un auto financement de son projet à hauteur de 15 % ;
- Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.
- Les modalités de versement sont précisées dans la convention de partenariat, généralement :
 - 50 % au démarrage des travaux ;
 - 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages ...);
 - 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de performance.

Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 4 villages

Lieu : villages de Troloack Tboung, Troloack Lech, Tian Kam Choeng et Bantoat Bous au Cambodge

Contexte : Encore aujourd'hui, dans les villages reculés dans lesquels l'association Aide à l'Enfant Réfugié (AER) mène ses actions, les populations sont dans une très grande pauvreté, sans accès à l'eau potable et sans électricité.

Les résultats constatés à la suite des deux premiers projets d'assainissement menés en 2010/2011 et 2012/2013 sont très encourageants : réduction des maladies infectieuses, allègement des corvées d'eau très significatif, utilisation et bon entretien des installations réalisées, changement très positif des règles d'hygiène et des conditions sanitaires.

Plus particulièrement sur l'aspect assainissement, l'AER a constaté que beaucoup de bénéficiaires, au départ réticents à l'usage des latrines, se sont aperçus des bienfaits que leur apportait cette solution moderne d'assainissement. Ces bénéficiaires ont alors popularisé l'usage de ces latrines, ce qui a conduit les élus locaux de villages voisins à en réclamer d'avantage pour les nouveaux projets. La liste des requêtes s'est allongée et pour les 4 villages jugés prioritaires, elle est de 264 latrines.

Les forages bénéficieront à environ 1100 personnes et les latrines à environ 4200 personnes. Des « comités d'eau » seront formés à la surveillance et à l'entretien des forages.

Objectifs :

- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- Améliorer les conditions d'hygiène et de santé

Nature de l'investissement :

- Réalisation de 12 forages profonds équipés de pompes
- Achat de 100 filtres céramique et 24 filtres à sables
- Construction de 264 latrines
- Formation des villageois à l'utilisation et l'entretien des équipements

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 153 000 €

Association partenaire : Aide à l'Enfant Réfugié

Mise en place d'un système d'eau potable et d'assainissement

Lieu : village de Mengueme au Cameroun

Contexte : L'accès à l'eau potable dans la région de Mengueme reste compliqué. L'eau de consommation est puisée à partir des points d'eau : sources, rivière et 3 puits. Le puits le plus proche du Quartier où se trouve le projet est à plus de 700 mètres environ et la rivière à 300 mètres. Il n'existe pas de système d'assainissement (hormis le mode traditionnel).

Aujourd'hui le village bénéficie d'une quantité suffisante d'eau mais la qualité de cette eau n'est pas potable et celle des puits n'est pas garantie. De plus, la corvée d'eau reste pénible pour les femmes et les enfants, des jeunes filles en particulier, et elle occupe une grande partie de leur temps chaque jour. Comme dans beaucoup d'autres régions de l'Afrique subsaharienne, les médecins font état de nombreuses maladies dues au manque d'eau potable et au défaut d'hygiène surtout chez les enfants.

Le projet prévoit de desservir le quartier de Mengueme où se trouvent un lycée d'enseignement général, un centre de formation des apprentis en électricité et les habitants de la zone environnante.

En marge des réalisations, des actions de promotions à l'hygiène seront menées auprès des bénéficiaires ; Au total, 10 femmes seront formées pour la promotion de l'hygiène eau et assainissement et la bonne gouvernance de l'eau et 2 techniciens à la maintenance des installations.

Objectif :

- Permettre l'accès à l'eau potable et améliorer les conditions d'hygiène

Nature de l'investissement :

- Réalisation d'un forage, de 2 réservoirs de stockage, d'un réseau de distribution, d'une électropompe solaire et de 2 bornes fontaines
- Construction d'une fosse septique raccordée aux bâtiments du centre de formation professionnelle
- Création d'un jardin potager

Financement accordé : 7 000 € sur un budget de 27 910 €

Association partenaire : Association de solidarité avec les villages du Cameroun

Installation de citernes pour la récupération des eaux de pluies

Lieu : secteur de Matimba au Rwanda

Contexte : La région d'Umutara, région de l'est du Rwanda, dont fait partie la ville de Matimba, est réputée très aride et avec de gros problèmes d'eau. L'été c'est la canicule, la sécheresse et l'hiver, d'avril à mai, c'est le déluge.

Les populations locales qui n'ont pas accès à l'eau potable -parce qu'elles sont excentrées par rapport aux points de distributions d'eau mis à leur disposition par les autorités locales et l'Etat ou qui n'ont pas elles-mêmes les moyens de financer l'achat et la pose d'une citerne de récupération d'eau de pluie – attendent qu'un nombre conséquent de citernes soient posées dans leur quartier ou leur village afin de faire disparaître les tensions (sociale et économique) dues à la trop grande difficulté d'accès à l'eau potable et aux dégâts importants causés par les pluies.

En 2010, un projet présenté par les veuves rescapées du génocide des Tutsi au Rwanda, qui consistait à installer 18 citernes de récupération d'eau de pluie pour améliorer la santé et les revenus de leur foyer, a été réalisé par l'association Rwanda Main dans la Main. Depuis, et de façon récurrente, la population locale réclame une suite à ce projet.

La pose de 100 nouvelles citernes va permettre d'améliorer la santé des villageois, de recentrer la capacité de travail sur d'autres tâches, comme la culture vivrière et le petit élevage. Le choix des bénéficiaires sera fait en fonction de plusieurs critères comme l'état de la maison pour permettre l'installation de la citerne, le nombre élevé d'habitants sur la parcelle ou de voisins, la présence d'enfants, de personnes malades, handicapés ou de personnes âgées.

Objectifs :

- Permettre l'accès à l'eau et améliorer les conditions d'hygiène
- Améliorer les revenus des villageois

Nature de l'investissement :

- Achat et pose de 100 citernes

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 71 338 €

Association partenaire : Rwanda Main dans la Main

Electrification d'un centre de santé

Lieu : Ile du Lac Titicaca au Pérou

Contexte : L'île d'Amantani est située sur le lac Titicaca, à 3870 m d'altitude ; 3000 habitants vivent à Amantani.

La demande de la mairie d'Amantani à Electriciens sans Frontières est d'électrifier le nouveau centre de santé sur l'île d'Amantani qui a été mis en service en 2014, et particulièrement le cabinet dentaire. L'objectif de la municipalité et du Service de santé de la région (Red de Salud de Puno) est d'offrir un meilleur service de santé aux habitants de l'île avec des vacations de dentiste et une salle d'accouchement. Le centre de santé est situé à proximité du centre de l'île et répond donc à un réel besoin d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (accouchements de nuit, conservation de vaccins, etc).

La commune aura la charge de l'entretien du système électrique de santé. Elle devra provisionner sur ses ressources et éventuellement demander un appui auprès du Ministère de la Santé et de la région, car les consultations médicales sont payantes mais peu chères. Electriciens sans frontières assurera la formation de 2 techniciens de la commune pour que l'entretien soit effectué régulièrement avec l'objectif d'assurer la plus grande durée de vie du parc de batteries.

Les habitants apporteront leur soutien au projet par une participation à des petits travaux et par l'hébergement de l'équipe projet dans leur « gîte » rural.

Objectif :

- Améliorer l'accès aux soins des habitants de l'île et les conditions de vie

Nature de l'investissement :

- Achat et transport de l'installation solaire
- Frais de personnel pour la pose de l'installation

Financement accordé : 14 700 € sur un budget de 52 769 €

Association partenaire : *Electriciens sans frontières*

Projet communautaire d'alimentation en eau potable de 5 villages

Lieu : villages de Bajoh sur la commune de Bangem au Sud du Cameroun

Contexte : Les villages de Bajoh sont situés dans une réserve protégée, très enclavée. Il n'y a ni eau potable, ni énergie, ni télécommunication dans ce groupe de 5 villages et ceci nuit à la santé de la population, particulièrement des enfants qui sont touchés par les maladies habituelles liées à cette absence d'eau potable : dysenterie, choléra, typhoïde....

Aquassistance a été sollicitée par des associations locales pour évaluer la nature des travaux à réaliser et le chiffrage d'un nouvel aménagement d'un réseau d'eau potable. Ceci a été effectué lors d'une 1ère mission en 2013, et une partie des financements a été trouvée permettant de réaliser la phase 1 du projet, c'est-à-dire les ouvrages principaux du réseau (captage de la source, construction d'un réservoir de 20 m³ et mise en place du système de suspension du réseau).

Il reste à financer la phase 2 : réalisation du réseau (5-6 km de canalisations, connexion de 9 bornes fontaines, construction de 8 autres bornes fontaines) et finalisation de l'organisation du Comité de Gestion pour l'entretien des installations. Les travaux seront confiés à une entreprise locale basée à Kumba, et dont le Directeur est issu des villages de Bajoh. Les villageois s'impliqueront fortement en réalisant les tranchées des 5-6 km de réseau.

Objectifs :

- Améliorer l'accès à l'eau potable pour les 4 650 habitants des 5 villages
- Améliorer les conditions d'hygiène et de santé des villageois

Nature de l'investissement :

- Travaux de captage et réservoir
- Réalisation du réseau de canalisations
- Branchement de 9 bornes fontaines et construction de 8 autres
- Mise en place d'un Comité de Gestion de l'eau
- Sensibilisation à l'hygiène

Financement accordé : 20 000 € sur un budget de 182 108 €

Association partenaire : Aquassistance

Construction d'une maternité en extension d'un centre de santé

Lieu : village d'Ubuwukanyi, au centre du Burundi

Contexte : Le Burundi est classé parmi les plus pauvres du monde. Il sort d'une période de guerre qui a duré plus de 13 ans suite à un conflit ethnique. Le pays est essentiellement agricole et la population rurale. Les ménages d'agriculteurs, qui sont les plus concernés par le projet, n'ont pas beaucoup de revenus. Au Burundi, il n'existe pas de sécurité sociale pour ceux qui ne travaillent pas pour l'Etat ou les grandes entreprises privées. Les agriculteurs n'ont ni sécurité sociale ni mutuelle.

Dans la province de Mwaro, il n'y a qu'un seul hôpital et quelques centres de santé dont le centre de santé Ubuwukanyi. Soutenu par l'association Fraternité Ubuwukanyi, il vient d'être classé premier de la Région. Le centre de santé soigne gratuitement 25 000 personnes moyennant une cotisation annuelle de 2 € par ménage.

Depuis son ouverture, compte tenu de sa capacité et de ses infrastructures, le centre de santé d'Ubuwukanyi ne fait pas d'accouchement. Le centre de santé dispose d'un personnel suffisant, à part une sage-femme à embaucher pour faire fonctionner une maternité.

La construction de la maternité sera accompagnée d'un renforcement en matière d'électricité. Le groupe électrogène solaire –acquis en 2009 grâce au soutien de CDC Développement solidaire- ne sera plus suffisant et la maternité sera raccordée au réseau électrique du pays.

Objectifs :

- Améliorer les conditions d'accouchement des femmes de la région (évaluées à 5000)
- Réduire le taux de mortalité néonatale et en bas âge

Nature de l'investissement :

- Construction d'un bâtiment de 3 chambres, 2 douches et 2 toilettes
- Raccordement au réseau électrique

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 25 000 €

Association partenaire : *Fraternité Ubuwukanyi*

Electrification d'une maternité

Lieu : village de Dionewar région du Sine Saloum. au Sénégal

Contexte : le village de Dionewar compte environ 5000 habitants. Il y a peu d'équipements dans le village et ses habitants peuvent s'éclairer jusqu'aux environs de 22 heures grâce à quelques groupes électrogènes.

Le village a un poste de santé composé d'un dispensaire, d'une maternité, d'une pharmacie et de deux logements pour l'infirmier et la sage-femme. Les activités du dispensaire sont nombreuses, consultations curatives, consultations prénatales et post-natales, des accouchements, un programme élargi de vaccination et un programme de planification familiale. La nuit, les accouchements à la maternité se font à la bougie et même parfois à la lumière des téléphones portables.

L'association Le visage du Bonheur est très présente et apporte son soutien régulièrement aux habitants du village de Dionewar. Pour résoudre le problème d'électrification de la maternité, l'association prévoit d'y installer des panneaux solaires. Les villageois sont très impliqués et participent à leur financement à hauteur de 7,5 %. Le système photovoltaïque alimentera les 15 points lumineux, 4 ventilateurs, un réfrigérateur, la salle d'accouchement, la salle d'attente, la mercerie, les toilettes et les douches de la maternité.

Les principales bénéficiaires seront les femmes qui viendront accoucher à la maternité du dispensaire et les nouveaux nés (une centaine d'accouchements par an), mais également le médecin et la sage-femme qui travailleront dans de meilleures conditions et en toute sécurité.

Objectifs :

- Améliorer les conditions d'accouchement des femmes du village et des alentours
- Réduire le taux de mortalité néonatale

Nature de l'investissement :

- Achat d'un système photovoltaïque

Financement accordé : 5 000 € sur un budget de 6 595 €

Association partenaire : *Le visage du Bonheur*

Construction d'une école de 3 classes

Lieu : Ankerika Sude, commune d'Ankerika au Nord-Ouest de Madagascar

Contexte : La commune d'Ankerika est peuplée de 20 591 habitants. Elle est composée de 12 villages, tous reliés entre eux par des pistes utilisables en charrette à zébus en saison sèche.

Chaque village possède son école primaire. Ankerika Sud possède son école primaire administrativement mais n'a pas de bâtiment. Actuellement, un bâtiment situé à 3 km d'Ankerika Sud, accueille les instituteurs et les 90 enfants. Concrètement, l'enseignement est dispensé l'après-midi, seul moment où le bâtiment est disponible. Les enfants sont obligés de marcher 6 km aller/retour sous un soleil de plomb et assistent à l'enseignement dans des salles surchauffées. Dans de telles conditions, beaucoup sont en échec scolaire et un nombre important d'enfants ne sont pas scolarisés.

L'association Vivramada a proposé d'aider le village à se doter d'un bâtiment anticyclonique adapté à l'enseignement, de sanitaires ainsi que d'un terrain de sport attenant au bâtiment. Le bâtiment et le terrain de sport seront construits au Sud-Ouest des habitations d'Ankerika Sud, à 3 minutes de marche. La viabilité du projet est assurée. Les enseignants sont en place depuis longtemps et payés par l'Etat.

Par mesure de sécurité, Vivramada a demandé aux villageois de constituer un fond d'entretien. Les parents verseront une cotisation soit environ 500 000 Ar (170 €)..

Objectifs :

- Améliorer les conditions de scolarisation de 110 élèves
- Améliorer les conditions de travail des 3 enseignants
- Mettre à la disposition des enfants un lieu récréatif et sportif

Nature de l'investissement :

- Construction d'un bâtiment de 3 classes
- Equipement des classes (tables bancs, chaises, bureaux, armoires)
- Paiement de la main d'œuvre spécialisée
- Réalisation du terrain de sport

Financement accordé : 5 000 € sur un budget de 19 600 €

Association partenaire : *Vivramada*

Electrification d'un Centre Educatif

Lieu : Municipalité de Coban au Centre du Guatemala

Contexte : Le Guatemala est un pays d'Amérique centrale peuplé de 15 millions d'habitants. Depuis 1996, ce sont les paysans indiens vivant dans les communautés dans la zone de transition entre Hautes Terres et Basses Terres qui sont les bénéficiaires de l'aide de l'association EPIG.

A l'issue de leurs études primaires assurées au niveau communautaire, très rares sont les élèves qui vont à la ville suivre un enseignement secondaire qui est payant. Au coût de la scolarité, il faut ajouter les frais annexes comme ceux induits par l'hébergement.

C'est la raison pour laquelle, en 2010, EPIG a répondu positivement à la demande de son partenaire indien guatémaltèque, l'association Xch'ool Ixim, de cofinancer l'édifice principal de salles de cours de l'IMACK, un centre éducatif niveau collège et lycée. Le nombre d'élève s'élève aujourd'hui à 85. La formation fait alterner formation théorique et formation professionnelle.

Avec l'installation d'un système de production d'électricité solaire, les conditions de travail des élèves et des enseignants seront transformées par la ventilation des salles de cours ce qui par ailleurs allongera la durée de vie des ordinateurs et du générateur moins sollicité. La vie des pensionnaires sera facilitée par l'éclairage du dortoir et des sanitaires et le système fournira l'énergie nécessaire à la conservation des denrées périssables servant principalement pour la restauration des élèves.

Objectifs:

- Améliorer les conditions d'étude des élèves
- Améliorer les conditions d'accueil des internes
- Ralentir l'usure du générateur et économiser le carburant.

Nature de l'investissement :

- Achat d'une production d'électricité solaire
- Main d'œuvre pour l'installation

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 23 702 €

Association partenaire : EPIG (*Ensemble Pour les Indiens du Guatemala*)

Construction d'un collège d'enseignement secondaire

Lieu : village de Ramong'Yiri au Centre du Burkina Faso

Contexte : Au Burkina Faso, faute de collèges publics en nombre suffisant, se sont développées des institutions privées mais la scolarité étant payante, de nombreux écoliers issus de familles très pauvres ne peuvent y accéder.

Ce système public/privé est donc moralement très injuste envers la grande majorité des écoliers pourtant méritants. C'est la raison principale qui a fait que l'antenne locale du Ministère de l'Education, basée à Koudougou, a sollicité CODEGAZ pour la réalisation de collèges publics.

La construction d'un nouveau collège à Ramong'Yiri permettra à tous les écoliers (300 à 320 adolescents) de poursuivre leurs études sans contraintes financières pour leurs familles, donc sans déplacements obligés pour eux et payants vers Koudougou pour continuer à étudier.

Les villages « impactés » par ce collège sont au nombre de 23, mais dans la plupart des villages avec assez peu d'écoliers. Evidemment la priorité sera donnée aux élèves déjà inscrits dans l'école primaire de Ramong'Yiri.

A l'horizon 2017 il y aurait ainsi deux « plateformes » d'enseignement situées à assez peu de distance, permettant à environ 1600 enfants chaque année d'étudier dignement et durablement.

Objectifs :

- Améliorer les conditions de scolarisation d'enfants en zone rurale
- Améliorer les conditions de travail des enseignants (entre 5 et 10), du directeur et du personnel administratif

Nature de l'investissement :

- Construction d'un bâtiment scolaire de 4 classes pouvant recevoir chacune 60 à 70 élèves, d'un magasin de stockage de denrées alimentaires, de bureaux administratifs et de 2 blocs de latrines.
- Achat équipement en mobiliers : tables bancs, armoires....

Financement accordé : 20 000 € sur un budget de 97 095 €

Association partenaire : CODEGAZ

Construction de 3 salles de classe supplémentaires dans une école

Lieu : village de Mang, Province d'Oudomxay au Nord du Laos

Contexte : Présente au Laos depuis 1994, l'association Enfants d'Asie soutient, dans la Province d'Oudomxay, 18 écoles parmi les plus défavorisées qui ont pour vocation de servir de modèle et de favoriser le développement des écoles. Celle du village de Mang en fait partie.

Environ 300 personnes vivent au village de Mang. L'école accueille actuellement 248 élèves provenant également des villages alentours. Les bâtiments sont extrêmement délabrés et doivent être reconstruits.

Le projet vise la construction de 3 salles de classes. Elles accueilleront environ 100 enfants issus des minorités Hmong et Khanou. Leurs familles vivent toutes très en dessous du seuil de pauvreté et bénéficient de peu d'aides de l'Etat.

En complément de ces constructions, Enfants d'Asie renforcera son accompagnement vis-à-vis de cette école, par la fourniture de matériel nécessaire à la scolarité des enfants et la prise en charge du salaire d'un professeur hors-quota prévu par le Ministère de l'Education Nationale. Le nouveau professeur, issu de la province où se trouve l'école, parle les dialectes et les langues locales.

Objectifs :

- Développer l'accès à l'éducation des jeunes enfants afin de diminuer le taux d'abandon et d'échec scolaire des enfants les plus pauvres
- Lutter contre les inégalités de scolarisation, afin de promouvoir un accès égalitaire à l'éducation

Nature de l'investissement :

- Construction de 3 salles de classe
- Achat de mobilier et de fournitures scolaires
- Frais d'entretien des bâtiments
- Rémunération du professeur hors-quota

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 24 909 €

Association partenaire : *Enfants d'Asie*

Aménagement d'un périmètre maraîcher

Lieu : commune d'Aribinda, région Sahel au Burkina Faso

Contexte : A la suite de la construction, en 2004, d'un ensemble scolaire à Gorguel, l'un des 43 villages de la commune d'Aribinda, il a été créé un jardin potager scolaire attenant à l'école. Très vite, des parents d'élèves, se sont intéressés à cette activité toute nouvelle dans le village.

Depuis, l'association locale Hansina Domba, partenaire de ASSS, soucieuse de répondre aux sollicitations du groupement féminin a proposé de créer un véritable périmètre maraîcher irrigué par le procédé du « goutte à goutte ». En 2013, ASSS a financé la construction de la clôture du terrain porté à un hectare, avec la participation active des villageois. Les femmes ont ainsi pu augmenter leur surface de culture. Néanmoins, il ne pouvait s'agir que d'une première étape, le pompage manuel de l'eau s'avérant épuisant et l'utilisation de l'arrosoir dispendieuse en eau.

Le projet se résume à l'alimentation à partir d'un forage d'un château d'eau d'une capacité de 7 m³ par pompe à énergie solaire afin de permettre l'irrigation par le système du « goutte à goutte » d'un espace maraîcher de 7 500 m². La réalisation du projet comprend quatre parties : les caractéristiques du forage ; le système d'exhaure, le système d'irrigation et la formation des 50 bénéficiaires sur les techniques d'irrigation.

Objectifs:

- Accroître la production maraîchère des femmes exploitantes
- Réduire le temps de travail et de pénibilité
- Améliorer l'alimentation des ménages
- Réduire fortement la consommation d'eau

Nature de l'investissement :

- Construction d'un château d'eau
- Achat de panneaux solaires et d'une pompe
- Achat de kits de « goutte à goutte »

Financement accordé : 13 000 € sur un budget de 33 580 €

Association partenaire : *Amitié Solidarité Savoie-Sahel*

Formation couture au profit de jeunes femmes de la caste des intouchables

Lieu : ville de Markakkanam, dans le Tamul Nadu au Sud-Est de l'Inde

Contexte : En Inde, l'industrie de la confection de vêtements est reconnue et est recherchée par des grands groupes internationaux du fait de son faible coût de fabrication et de la qualité de sa main d'œuvre.

PWC (People Welfare Center), association locale partenaire de Planète I.D.E.A.L a lancé les formations coutures en 1999. Une majorité de femmes formées travaillent maintenant dans des entreprises de la région à la confection de vêtements pour l'exportation ou à leur domicile pour la vente d'articles au marché local. Par manque de moyen, PWC a abandonné cette formation malgré la demande des potentiels stagiaires et des entreprises locales.

L'association Planète I.D.E.A.L a entrepris de relancer cette activité génératrice de revenus pour les familles défavorisées. Pendant les 6 premiers mois, 6 jeunes femmes Dalits (autre nom donné aux intouchables) par an sur 3 ans, recevront une formation à la couture dispensée par une couturière confirmée. Les 6 mois suivants, seront consacrés à une période « de stage d'application » au sein de PWC.

A l'issue du stage, les jeunes femmes pourront soit travailler à leur compte et vendre au marché ou en boutique, soit trouver un emploi dans une entreprise ou chez un tailleur.

Objectifs:

- Améliorer les conditions de vie des jeunes femmes Dalits
- Sensibiliser les jeunes femmes à l'hygiène et la santé

Nature de l'investissement :

- Achat de 4 machines à coudre et maintenance
- Salaires des formateurs
- Location des locaux

Financement accordé : 3 000 € sur un budget de 7 000 €

Association partenaire : *Planète I.D.E.A.L*

Structuration d'une micro-filiale de lait locale

Lieu : localité de Regardère, département du Centre en Haïti

Contexte : En Haïti, les produits laitiers constituent le 2^{ème} poste d'importation alimentaire après le riz, correspondant à un flux financier d'environ 70 millions de dollars américain par an et représentant plus de deux fois la production nationale. Pourtant, le cheptel bovin haïtien détient un fort potentiel de production et serait donc en capacité de produire suffisamment de lait pour couvrir la demande nationale en produits laitiers (production locale estimée à plus de 100 000 tonnes métriques).

Le projet concerne la micro-laiterie de la localité de Regardère, une localité très pauvre dépourvue des infrastructures de base en matière de santé et d'éducation. Il est mis en œuvre conjointement par l'association Elevages sans frontières et son partenaire local CEHPAPE pour venir en appui aux producteurs bovins et à la valorisation des produits issus de l'élevage. Il se divise en deux grandes phases de réalisation :

- Phase 1 - la réalisation des investissements nécessaires à la valorisation de la production locale de lait (réhabilitation de la micro-laiterie, achat du matériel pour l'équipement de la micro-laiterie, identification des poches de production laitière et mise en place des deux centres de collecte).
- Phase 2 – Renforcement des acteurs locaux avec la formation des membres des organisations locales de base à la technologie laitière, à la gestion administrative et financière de la micro-laiterie.

Objectifs :

- Améliorer les revenus des 50 éleveurs de la localité de Regardère
- Créer des emplois en milieu rural, grâce au développement de plusieurs points de vente de produits transformés par la micro-laiterie
- Renforcer la sécurité alimentaire sur le territoire de Regardère

Nature de l'investissement :

- Réhabilitation du local de la micro-laiterie
- Achat de matériels et équipements pour la micro-laiterie
- Achat d'une motocyclette avec chariot pour le transport du lait
- Formation des bénéficiaires

Financement accordé : **10 000 €** sur un budget de 96 493 €

Association partenaire : *Elevage sans frontières*

Programme de puits pastoraux pour le développement de l'élevage

Lieu : 5 villages en Casamance au Sénégal

Contexte : A la demande des organisations professionnelles de l'élevage (ANAPEZ et CNMDE) de la Casamance, l'AFDI Ile de France s'est investie depuis plusieurs années pour lancer un processus de reconstruction de l'élevage casamançais fortement perturbé par les conflits locaux.

Ainsi a été créée en 2013, l'Association pour le développement Agricole du Département de Oussouye, lequel compte environ 50 000 habitants dont 20 000 agriculteurs/éleveurs sont directement concernés par les programmes. Depuis, douze puits ont été installés, avec déversoirs et abreuvoirs, dont un pour un jardin de femmes de 2000 m².

Le nouveau projet prévoit la construction de 5 nouveaux puits dans les villages de l'Ouest du Kassa, principalement dans les îles ou en bordure des « bolongs » où les populations sont confrontées aux conséquences des changements climatiques : montée du niveau de la mer, fortes marées d'équinoxe, salinisation des sols (rizières), puits anciens défectueux.

Les puits, d'une profondeur seront réalisés par un maître puisatier avec une garantie décennale. L'emplacement est défini par la communauté à la limite du village où est installé un parc pour les animaux qui rentrent le soir des pâturages pour la traite et la sécurité. Les premières habitations peuvent être à une cinquantaine de mètres. Les habitants ayant participé au financement des puits, l'eau est gratuite.

Objectifs :

- Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des habitants de 5 villages
- Développer l'économie agricole du département de Oussouye en augmentant les revenus des éleveurs et ainsi de lutter contre la pauvreté

Nature de l'investissement :

- Forage, construction et équipement de 5 puits

Financement accordé : 4 500 € sur un budget de 9 174 €

Association partenaire : *Agriculteurs Français et Développement International – Ile-de-France (AFDI)*



Bulletin de versement

- Je deviens adhérent35 € ou plus
- Je renouvelle mon adhésion.....35 € ou plus
- Je deviens membre bienfaiteur75 € ou plus

Je m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Date et signature :

- Je fais un don de €

IMPORTANT : déduction fiscale pour les particuliers

Les cotisations et les dons effectués au profit de CDC Développement solidaire ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes)

Mes coordonnées personnelles

(Un reçu fiscal correspondant au montant de votre don vous sera envoyé)

Nom.....Prénom :.....
Adresse/domicile :.....
Tél :..... courriel

IMPORTANT : lorsque vous versez 1 €, la Caisse des Dépôts verse 1 €

CDC Développement solidaire reçoit le soutien de la Caisse des Dépôts à travers une subvention annuelle d'un montant égal à l'ensemble des dons et adhésions individuels des personnels de la Caisse des Dépôts et de ses filiales.

Mes coordonnées professionnelles

Société d'appartenance au sein de la Caisse des Dépôts et de ses filiales

Adresse
Tél :..... courriel

Je souhaite apporter mon aide à l'association :

- animations et ventes
- logistique (mise sous pli, étiquetage,.....)

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de CDC Développement solidaire sont à adresser par courrier postal à :

CDC Développement solidaire – 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP
<http://www.cdcdeveloppementsolidaire.org>

Imprimerie Caisse des Dépôts – juin 2016
Crédit photo : Sourires d'Enfants



L'objectif de l'association est d'apporter **un soutien financier**
à la réalisation des projets de solidarité internationale
pour améliorer les conditions de vie des populations
dans les pays les moins avancés :
santé, éducation, développement local.

Association loi 1901
56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP
+ 33 (0)1 58 50 41 75

